



Exces de vitesse pour carte grise aux deux noms

Par **yaya43**, le **22/04/2015** à **19:08**

bonjour,
j'ai reçu un avis de contravention pour excès de vitesse. sur celui là, ils m'enlèvent un point de permis. par contre comme ma carte grise est aux deux noms de moi et mon mari, ils l'enlèvent au premier des 2 noms. comment faire pour qu'ils enlèvent le point à moi et non à mon mari ?
CORDIALEMENT

Par **janus2fr**, le **22/04/2015** à **19:12**

Bonjour,
C'est donc votre mari qui a reçu l'avis de contravention alors. Il doit contester (voir la procédure expliquée sur l'avis) et vous dénoncer comme ayant été la conductrice.
Vous recevrez alors un nouvel avis de contravention à votre nom...

Par **yaya43**, le **22/04/2015** à **19:21**

merci pour votre réponse. En fait je dois remplir le cas n°3 et payer une consignation préalable de 68 e, si j'ai bien compris....

Par **janus2fr**, le **22/04/2015** à **19:22**

Non, pas si vous dénoncez le conducteur. C'est le cas n°2 et aucune consignation.